



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 octobre 2011  
Français  
Original : anglais

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2012

30 janvier-8 février 2012 et 17 février 2012

### Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

### Table des matières

	<i>Page</i>
1. American Diabetes Understanding Youth Abroad .....	2
2. Assemblée arménienne d'Amérique .....	3
3. Institute on Human Rights and the Holocaust.....	5
4. Conseil international des femmes .....	7
5. Commission internationale des examens de conduite automobile.....	9
6. Service international pour les droits de l'homme .....	11
7. Japan Civil Liberties Union .....	12
8. Ligue islamique mondiale.....	13
9. National Association of Community Legal Centres .....	15
10. New Human Rights .....	17
11. New Japan Women's Association.....	19
12. Fédération mondiale de la jeunesse démocratique .....	20
13. Congrès juif mondial.....	21
14. Réseau du monde des utilisateurs et des survivants de la psychiatrie.....	23
15. Association mondiale des unions chrétiennes féminines .....	25



## **1. American Diabetes Understanding Youth Abroad**

**Spécial, 2007**

### **Introduction**

La mission d'American Youth Understanding Diabetes est de donner aux jeunes la possibilité de servir d'agents de changement dans les communautés de diabétiques du monde entier.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Le travail de l'organisation est principalement axé sur l'élaboration, la mise en œuvre et la croissance de programmes éducatifs durables et à faible coût sur le diabète pour les enfants et les jeunes vulnérables vivant avec le diabète de type 1 en Amérique latine.

### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement pendant la période à l'examen.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Grâce à ses efforts qui permettent aux jeunes vivant avec le diabète de travailler avec les autres jeunes souffrant de la même maladie et de les éduquer, l'organisation a obtenu de meilleurs résultats de santé pour les enfants et les jeunes que par d'autres interventions dans les milieux pauvres en ressources, en particulier en ce qui concerne les résultats psychosociaux. Les activités d'éducation sur le diabète comprennent des programmes et des ateliers pour les jeunes vivant avec diabète de type 1 : 2007 : Équateur (100), Bermudes (15); 2008 : Bolivie (État plurinational de) (45), Belize (25), Équateur (100), Bermudes (20); 2009 : Bolivie (État plurinational de) (80), République dominicaine (90), Équateur (100), Bermudes (20); 2010 : Équateur (100) et Bermudes (20). Un soutien direct a été fourni à 715 enfants atteints de diabète de type 1 et un soutien indirect, y compris avec l'aide de membres de la famille et de professionnels de la santé, à 850 personnes.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

En 2011, des représentants de l'organisation ont participé activement à la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, manifestation qui a directement influencé ses membres. Travaillant avec l'Alliance contre les maladies non transmissibles, l'organisation a nommé pour cette manifestation des conférenciers d'organisations de la société civile représentant des communautés locales de pays en développement.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

L'organisation étant une petite organisation bénévole qui ne possède que deux employés à temps plein, elle n'a pas été en mesure de participer aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires aussi activement qu'elle l'avait prévu. Toutefois, la Réunion de haut niveau susmentionnée étant la première du genre pour la communauté des personnes souffrant de maladies non transmissibles, l'organisation a fait une priorité d'y assister.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le travail de l'organisation contribue, au Belize, en Bolivie (État plurinational de), en Équateur et en République dominicaine, aux objectifs suivants du Millénaire pour le développement :

La santé des enfants (Cible 4.A) : réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 cinq ans. Sans éducation sur le diabète et l'accès à des fournitures médicales, les enfants atteints de diabète peuvent souffrir de complications graves, y compris l'insuffisance rénale, la cécité et même la mort. L'organisation, grâce à ses programmes d'éducation au diabète, contribue, en collaboration avec ses partenaires locaux, à la réduction de la mortalité infantile.

Élimination de la pauvreté et de la faim (Cible 1.C) : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. Une gestion appropriée du diabète est coûteuse, en particulier dans les pays en développement où de nombreuses personnes n'ont pas assez d'économies pour s'offrir des visites à l'hôpital et des médicaments. Grâce à la mise en œuvre de programmes d'éducation au diabète et à des dons de fournitures en nature, l'organisation est en mesure de contribuer à garantir que les ressources locales sont utilisées aussi efficacement que possible pour aider à contrôler la maladie, empêchant ainsi les familles d'être poussé davantage vers la pauvreté et la faim à la suite d'une maladie chronique.

Partenariat mondial (Cible 8.E) : en coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement. L'organisation a des relations avec plusieurs sociétés pharmaceutiques produisant de l'insuline et autres fournitures médicales. Les entreprises fournissent des approvisionnements permettant à l'organisation et à ses partenaires locaux de dispenser une éducation au diabète et des soins essentiels aux enfants vivant avec le diabète dans les pays en développement. La Journée mondiale du diabète, reconnue par l'Organisation des Nations Unies est célébrée le 14 novembre de chaque année en collaboration avec nos partenaires locaux. Des bulletins d'information et des activités sociales des médias contribuent à sensibiliser le public et de plaider pour cette cause.

## **2. Assemblée arménienne d'Amérique**

### **Spécial, 1999**

#### **Introduction**

L'Assemblée arménienne d'Amérique est une organisation non gouvernementale, non partisane, à but non lucratif et d'adhésion nationale dont le siège social se trouve à Washington et qui possède des bureaux à Boston, Los Angeles, New York, et Erevan. L'Assemblée offre aux Arméno-américains des possibilités de participation au processus démocratique américain, mène des recherches, des activités éducatives et des programmes de sensibilisation pour contribuer à la reconnaissance universelle du génocide arménien; appuie le renforcement des relations entre les États-Unis d'Amérique et l'Arménie, fondées sur une vision partagée de la démocratie, de la primauté du droit, de l'ouverture des marchés, de la sécurité régionale et du commerce sans entraves; promeut les initiatives de la société civile en Arménie, en encourageant le développement axé sur

le marché libre, durable et responsable, et collabore avec d'autres entités et personnes non partisans à la poursuite d'objectifs communs.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Soutenir et renforcer l'organisation en tant que principale défenseuse non partisane de la communauté représentant les intérêts arméno-américains pour le public américain et la communauté des décideurs politiques. Offrir davantage de possibilités pour la participation active de tous les Arméno-américains dans le processus démocratique américain aux niveaux fédéral, étatique et local. Être toujours consciente du caractère pluraliste de la communauté arméno-américaine, de la valeur de ses institutions et organisations et des obligations de cette communauté vis-à-vis des États-Unis et leurs institutions démocratiques. D'étendre les activités pionnières de recherche, d'éducation et de plaidoyer de l'organisation en faveur de la reconnaissance universelle du génocide arménien et d'obtenir un large consensus de la diaspora arménienne pour que le Gouvernement de l'Arménie puisse faire face aux conséquences de ce crime contre l'humanité. De promouvoir les initiatives publiques et privées de la société civile au sein de l'Arménie et du Karabakh, tout en maintenant sa politique de non-ingérence dans leurs affaires intérieures. D'encourager le développement axé sur le marché libre, durable et responsable au sein de l'Arménie et du Karabakh. D'obtenir une collaboration plus efficace entre les organisations arméno-américaines et d'établir des relations de travail axées sur les résultats avec des entités de plaidoyer non partisans et les individus concernés dans le monde entier.

### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement pendant la période à l'examen.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'Organisation a mené les activités suivantes :

Organisation, à Boston, en avril 2011, d'une réception avec le Coordonnateur résident de l'ONU / Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Arménie;

Tenue d'un forum sur le bénévolat en Arménie, coparrainé par Birthright Arménie et l'Université de Fordham, à New York, avril 2011;

Organisation d'une table ronde sur « La construction de logements à l'étranger : l'Arménie », novembre 2010;

Participation à la septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, New York, avril 2007.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

- Vingt-troisième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, décembre 2007, Genève
- Soixantième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, septembre 2007, New York

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

- L'organisation a fait office de trésorier et de membre itinérant du Comité des établissements humains de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies.
- Participation aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Assemblée a contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement en Arménie et dans le sud du Caucase en préconisant les objectifs suivants : développement d'un partenariat mondial pour le développement; aide humanitaire et de développement des États-Unis pour l'Arménie; assistance spéciale pour le développement des infrastructures rurales au titre du compte du Millennium Challenge des États-Unis; mise en œuvre de programmes de réduction de la pauvreté et de développement rural en Arménie; développement équitable et intégration régionale dans le sud du Caucase, y compris l'accès à l'infrastructure régionale et au libre commerce; canalisation de l'expérience et de l'expertise de la diaspora pour aider l'Arménie à répondre à ses besoins et défis de développement et faire face au conflit du Nagorno-Karabakh.

### **Informations complémentaires**

L'Assemblée est membre de plusieurs coalitions américaines et internationales d'organisations non gouvernementales (ONG) dédiées à la paix et à la sécurité, au développement et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre le déni du génocide et d'autres crimes contre l'humanité. Ses activités comprennent le plaidoyer, l'activisme communautaire, les programmes scolaires, éducatifs et médiatiques, des rassemblements et des témoignages réguliers à des auditions pertinentes auprès de diverses instances du Congrès des États-Unis.

## **3. Institute on Human Rights and the Holocaust**

**Spécial, 2007**

### **Introduction et contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'Institute on Human Rights and the Holocaust est un institut d'enseignement non partisan qui vise à comprendre, explorer et évaluer les mécanismes contemporains de protection des droits de l'homme et de la primauté du droit à la lumière des enseignements de l'Holocauste et de ses conséquences. Son but est de promouvoir la tolérance par le biais d'activités et de programmes éducatifs. Le personnel de l'Institut assiste et participe aux réunions de l'ONU et en rend compte, entre en liaison avec les délégués de l'ONU et d'autres ONG participant aux manifestations de l'Organisation à New York et Genève. L'Institut fournit aux étudiants des occasions de visiter le siège de l'ONU à New York et de s'informer directement de ses activités.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Parmi les réunions et les conférences de l'Organisation des Nations Unies auxquelles l'Institut a assisté au cours de la période à l'examen, on peut citer : les sessions d'automne de l'Assemblée générale et de ses organes, en particulier la Troisième Commission; les sessions du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de la condition de la femme, et les réunions des divers organes de l'ONU créés en vertu d'instrument internationaux, y compris le Comité des droits de l'enfant (cinquante-sixième session) et la deuxième session du groupe de travail à composition non limitée sur un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

Pendant la période à l'examen, l'Institut a organisé, y compris avec des fonctionnaires et des experts de l'Organisation des Nations Unies, les conférences et manifestations suivantes :

Janvier 2011 : conférence intitulée « La lutte contre le terrorisme et les Nations Unies », avec un conférencier invité de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (ONU);

Novembre 2008 : manifestation marquant le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, intitulée « Génocide, réfugiés et le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme », avec la participation d'un conseiller politique spécial du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR);

Décembre 2007 : célébration de la Journée des droits de l'homme, mettant en vedette l'Ambassadeur Raymond Wolfe, représentant permanent de la Jamaïque et président de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, et Martin Ejidike, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

### **Informations complémentaires**

Les activités menées à l'appui des objectifs humanitaires convenus au niveau international comprennent :

L'enseignement de l'Holocauste : pendant la période à l'examen l'Institut a continué de fournir un guide de référence complet unique, mondialement accessible et gratuit pour les ressources en ligne sur l'Holocauste. L'information fournie comprend un large éventail de liens à l'Holocauste en ligne et des outils de recherche pour les enseignants et les étudiants, y compris des bibliothèques et les bibliothèques virtuelles, des archives vidéo et audio, des sites de recherche, et des bibliographies.

Manifestations : durant la période à l'examen l'Institut a organisé des conférences et des manifestations, y compris les suivantes : mai 2011 – une réunion-débat marquant la Journée du souvenir de l'Holocauste, coparrainée avec 3GNY (organisation de petits-enfants de survivants de l'Holocauste), l'Association américaine des avocats et juristes juifs et One Heart Global (organisme voué à la guérison des victimes du terrorisme et de leurs familles à travers le monde); avril 2010 – manifestation coparrainée marquant la Journée du souvenir de l'Holocauste avec une exposition d'art d'un petit-enfant de deux survivants d'Auschwitz; avril

2009 – manifestation commémorant la Journée du souvenir de l’Holocauste tenue à l’Office des Nations Unies à Genève, avec la participation du Lauréat du prix Nobel Elie Wiesel et du père Patrick Desbois, mars 2009 – manifestation intitulée « Histoires de survie et d’espoir » mettant en vedette David Gewirtzman, survivant de l’Holocauste, et Jacqueline Murekatete, survivante du génocide rwandais.

Stages : pendant la période à l’examen, l’Institut a offert des stages et des postes d’assistant de recherche à New York à des étudiants désireux d’assister et de participer aux activités de l’Organisation des Nations Unies.

## **4. Conseil international des femmes**

### **Général, 1947**

#### **Introduction**

La mission du Conseil international des femmes est d’unir des conseils nationaux de femmes de toutes les parties du monde pour agir afin d’améliorer la condition des femmes et le bien-être de la société. Le Conseil est l’organe qui unit les conseils nationaux de femmes du monde entier, préconisant une action mondiale pour la paix et la justice, le renforcement des capacités des femmes en tant que décideuses, les droits de l’homme pour tous, le développement durable et la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement liés au Programme d’action de Beijing.

#### **Buts et objectifs de l’organisation**

Le Conseil habilite les femmes par le biais de projets et de programmes qui les aident à s’aider elles-mêmes, par l’éducation et des applications pratiques, notamment dans les domaines suivants : les compétences en alphabétisme, nutrition et sécurité alimentaire; la lutte contre le VIH/sida; la garantie de l’eau potable et de l’assainissement; l’établissement de projets générateurs de revenus; la fabrication de poêles et de moulins à riz efficaces; la promotion du développement durable; et la formation des femmes au leadership et à la prise de décisions.

Le Conseil promeut :

- L’égalité des droits et des responsabilités pour les femmes et les hommes;
- La paix et la compréhension par le biais de la coopération internationale, de la négociation et de la réconciliation;
- L’intégration plus complète des femmes en tant que décideuses dans le rétablissement et la consolidation de la paix;
- Les droits de l’homme pour tous;
- L’élimination de toutes les formes de discrimination;
- Le développement durable et la communication et le réseautage dans le monde.

#### **Contribution de l’organisation aux travaux de l’Organisation des Nations Unies**

Le Conseil a fait des déclarations orales aux cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission de la condition de la femme et a présenté des

déclarations écrites aux cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions de la Commission. En 2008, dans le contexte du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Conseil a appuyé une série mensuelle de dialogues sur les droits de l'homme, organisé par le HCDH, à New York. À l'appui de la Déclaration des droits de l'homme, le Conseil a participé activement aux travaux de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, notamment sur les droits de l'homme, le développement durable et le vieillissement.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Le Conseil a assisté à la conférence organisée par le Département de l'information à Melbourne (Australie). Le Conseil maintient une forte présence lors des sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme à New York et coparraine environ cinq à huit manifestations parallèles chaque année. À la cinquante-cinquième session de la Commission, la Mission de la République de Corée a parrainé une manifestation parallèle sur l'éducation des femmes, organisée par les représentants du Conseil international et le Conseil national de la femme de la République de Corée, consacrée au droit des filles à l'éducation, y compris dans les sciences et la technologie. Le Conseil coparraine également chaque année une ou plusieurs manifestations parallèles d'ONG à la Commission de la condition de la femme; il a répondu à l'appel lancé à la dix-huitième session de la Commission du développement durable en vue de la contribution de grands groupes au rapport du Secrétaire général sur l'exploitation minière par l'obtention d'informations d'ONG au Pérou et en Inde. Il a appuyé la campagne d'adhésion « Seal the Deal » (« Scellons l'accord »), organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et formé un comité ad hoc pour rechercher une manière appropriée de réagir/contribuer à l'appel de la campagne pour la plantation d'un milliard d'arbres.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

Le Conseil copréside actuellement le Sous-Comité du développement durable de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (2009 à ce jour). Le Conseil a coparrainé sept ateliers en 2009-2011 : deux sur la santé mentale; un sur les violations des droits de l'homme; deux sur le trafic humain; et deux sur les femmes et la durabilité. Le Conseil a travaillé en vue de la tenue de pourparlers sur le recyclage et le changement climatique et publié des déclarations à Copenhague et à Cancun. Le Conseil possède des représentants à New York, Genève, Vienne et Rome, et est affilié à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Conseil a participé à la Conférence sur les droits de l'homme marquant le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été organisée par le Département de l'information et l'UNESCO en 2008. En septembre 2010, le Conseil a participé à la réunion-débat intitulée « La santé mentale et le développement : l'intégration de la santé mentale dans tous les efforts de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement », qui a été organisée par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et l'OMS. Pendant la période à l'examen, le Conseil a travaillé principalement avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

La mission du Conseil et les objectifs du Millénaire pour le développement sont inextricablement liés. Les conseils nationaux du Conseil international des femmes ont entrepris de nombreux projets et ateliers dans le monde entier pour promouvoir un accès égal à l'éducation pour les filles, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans celui de la lutte contre le VIH/sida, ainsi que pour souligner le manque d'égalité d'accès à l'éducation dont les filles souffrent à l'étranger. Le Conseil soutient la campagne du Secrétaire général « Tous unis pour mettre fin à la violence contre les femmes » (objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3). Les propositions actuelles incluent celle du Conseil national des femmes du Guatemala qui vise à enseigner aux mères des mesures préventives contre la malnutrition, y compris la préparation de repas en utilisant des suppléments de protéines de soja disponibles localement (objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5). En 2008, le Conseil a effectué des travaux dans les domaines de la pauvreté; et de l'eau et de la fillette. Le Conseil national des femmes des États-Unis, avec ses conseils affiliés, a construit plus de 50 puits d'eau dans la région Ashanti du Ghana entre 2006 et 2011. Le Conseil national d'Allemagne a organisé une conférence internationale sur le trafic d'êtres humains à travers l'Europe. Le Conseil national d'Autriche a entrepris, en 2008, un programme visant à lutter contre la violence dans la famille. En Asie, le Conseil national de l'Indonésie a établi un centre de crise pour les femmes. Les conseils nationaux abordent également le racisme dans tous les domaines de préoccupation, en particulier dans les médias. En août 2010, le Conseil a publié un rapport intitulé « La santé mentale et le développement : intégrer la santé mentale dans tous les efforts de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement ».

#### **Informations complémentaires**

Liens à des bulletins d'information et site Web : <http://www.icw-cif.org>.

## **5. Commission internationale des examens de conduite automobile**

### **Spécial, 1983**

#### **Introduction**

Le Comité international des examens de conduite automobile fait partie de la Commission internationale des examens de conduite automobile, organe qui est actif dans les domaines de la sécurité routière et des examens de conduite. Les membres de la Commission comprennent des autorités d'examen de conduite de 36 pays du monde entier. La Commission vise à jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration de la sécurité routière et à encourager l'élaboration de normes communes de haut niveau pour les permis de conduire à travers ses pays membres. Depuis 1993, la Commission a été un partenaire de projet de premier plan de la Direction générale des transports et de la mobilité de la Commission européenne, publiant des recommandations sur les « meilleures pratiques » pour les qualifications de conduite

pour l'Union européenne et au-delà et participant à un grand nombre d'études et de projets.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Le but de l'organisation est d'améliorer les normes de conduite, de contribuer à l'éducation sur la circulation routière, d'améliorer la sécurité routière, de protéger l'environnement et de faciliter la mobilité du fret routier et du transport de passagers, tant privés que commerciaux. Pour atteindre ses objectifs, elle organise et met en œuvre les activités suivantes :

- Elle organise et favorise la coopération et les échanges entre ses membres;
- Elle recueille, analyse et rend disponible à ses membres des renseignements et des documents concernant les examens du permis de conduire et l'éducation routière;
- Elle réalise, gère ou participe à des études et des recherches pertinentes concernant la formation des conducteurs, les examens et les examinateurs;
- Elle encourage l'introduction et le maintien de dispositions propres à garantir la compétence de conduite qui soutiennent la reconnaissance et la sécurité internationales des permis de conduire;
- Elle participe à des projets, actions et autres manifestations de caractère international;
- Elle favorise la création et l'application de systèmes d'assurance qualité dans le domaine des examens de conduite et des aspects liés à l'éducation et à la sécurité routière qui sont associés à ces examens;
- Elle développe une coopération spéciale avec les organisations internationales et régionales d'intégration économique, en particulier les institutions de l'Union européenne.

### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

La stratégie révisée de l'organisation pour la période 2012-2016 a été présentée à sa quarante-troisième Assemblée générale à Malte en mai 2011. Les objectifs pour la période 2006-2016 sont : d'améliorer la fiabilité et la validité des examens de conduite; d'être la principale plateforme pour l'échange et la fourniture d'informations pour les experts d'examens de conduite et les organes de décision connexes; de rester une organisation à but non lucratif et économiquement indépendante; et d'être le partenaire qualifié le plus important de l'Union européenne dans ce domaine. En 2010, l'Organisation des Nations Unies a adopté une résolution sur la sécurité routière.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation aimerait contribuer davantage à la mise en œuvre des programmes de l'Organisation des Nations Unies mais elle se heurte aux problèmes suivants : les informations sur les réunions et conférences internationales sont limitées et lui parviennent trop tard.

## 6. Service international pour les droits de l'homme

Spécial, 1991

### Buts et objectifs de l'organisation

Le Service international pour les droits de l'homme vise à combler le fossé qui existe entre les défenseurs des droits de l'homme et les systèmes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme. L'organisation s'emploie à augmenter la capacité des défenseurs des droits de l'homme de coopérer efficacement avec ces systèmes et de promouvoir l'amélioration des systèmes eux-mêmes.

### Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Surveillance, publication et examen analytique : durant la période à l'examen, l'organisation a assuré la couverture et l'analyse de nombreuses réunions de l'Organisation des Nations Unies, y compris celles des organes ci-après : le Conseil des droits de l'homme; la Troisième Commission de l'Assemblée générale; le Conseil de sécurité; le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme; de nombreux organes créés en vertu d'instruments internationaux; les sessions de l'Examen périodique universel; l'Instance permanente sur les questions autochtones; et la Commission de consolidation de la paix. Durant la même période, l'organisation a publié le *Human Rights Monitor* (chaque année de 2007 à 2009), le « New York Monitor », le « Treaty Body Monitor », et le *Human Rights Monitor Quarterly* (2010), ainsi que des rapports et des guides sur la Commission de consolidation de la paix et le *Simple Guide to the UN Treaty Bodies*.

Formation : l'organisation a fourni une formation à Genève à quelque 200 participants venus du monde entier. Les stages ont couvert des sujets tels que le système des droits de l'homme de l'ONU, les organes créés en vertu d'instruments internationaux et l'Examen périodique universel, et ont eu lieu en parallèle aux réunions connexes de l'Organisation des Nations Unies. L'organisation a également réalisé des stages de formation dans le pays sur le système des droits de l'homme de l'ONU, principalement en Afrique occidentale et centrale, ainsi que dans la région Asie-Pacifique, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Des ateliers ont également eu lieu pour préparer les organisations de la société civile aux visites du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les défenseurs des droits de l'homme.

Plaidoyer : l'organisation a participé de 2007 à 2010 à des initiatives de plaidoyer visant à améliorer l'efficacité des mécanismes des droits de l'homme. À New York, elle a travaillé avec d'autres ONG pour préconiser un processus de sélection transparent lors du recrutement du nouveau Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, y compris en organisant des réunions conjointes des ONG avec le Bureau du Secrétaire général.

### Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a fait 18 déclarations et 13 déclarations communes de la quatrième à la quinzième session du Conseil des droits de l'homme et a tenu sept réunions parallèles à celles du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale (voir la liste complète des déclarations au site [www.ishr.ch/statements](http://www.ishr.ch/statements)). À New York, l'organisation a organisé, avec le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les défenseurs des droits de l'homme et en collaboration avec

la mission de la Norvège, des manifestations parallèles aux soixante-deuxième, soixante-troisième et soixante-quatrième sessions de l'Assemblée générale.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

En coordination avec le HCDH et d'autres organismes, l'organisation a tenu des séances de formation pour les membres de la Commission nationale des droits de l'homme du Togo (2008); un atelier au Togo pour renforcer la collaboration entre l'institution nationale des droits de l'homme et des participants aux programmes de formation (2009); un séminaire pour préparer les participants à l'examen périodique universel du Togo (2010), et un stage de formation, dans la région du Pacifique, sur le système des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (2010). L'organisation a reçu des bourses d'études du PNUD en 2007 visant à permettre à deux participants d'assister à son stage de formation avancée à Genève. Des bourses d'études du PNUD pour le Togo ont été reçues pour permettre à deux participants de suivre le stage avancé de formation en langue française de Genève (2008 et 2009). Un financement a été reçu (2010) du HCDH pour une évaluation par l'organisation de ses stages de formation.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

En 2010, à New York, l'organisation a travaillé avec d'autres ONG pour faciliter l'accès et la participation effective à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris en rencontrant le chef de l'équipe de travail de l'Organisation des Nations Unies afin de faciliter le sommet.

## **7. Japan Civil Liberties Union**

### **Spécial, 2003**

#### **Introduction et contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

La Japan Civil Liberties Union a établi un groupe d'étude en 2009 pour étudier le système de communications interpersonnel du point de vue de la société civile, dans le but de rendre le système plus accessible au public. Le groupe examine les conventions internationales, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que des affaires judiciaires au Japon et aux États-Unis. En outre, un membre de l'Union a assisté à un séminaire d'ONG internationales sur ce thème en Malaisie. L'Union a également participé à des consultations périodiques sur les droits de l'homme internationaux. Ces consultations, auxquelles ont participé des ONG ainsi que le Ministère japonais des affaires étrangères, ont fourni une plateforme pour le partage de leurs activités et de leurs points de vue.

Il y a beaucoup d'autres activités de la JCLU qui ne sont pas directement liées au travail de l'Organisation des Nations Unies. L'Union émet souvent des avis, des notes et des opinions sur des affaires spécifiques de droits de l'homme liées aux activités des gouvernements nationaux et locaux, de la Diète et des tribunaux du Japon. En outre, l'Union mène diverses campagnes pour la promulgation de

nouvelles lois nationales et la ratification des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme par le Gouvernement japonais, y compris des activités sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme touchant la liberté de religion et d'information, l'indemnisation de l'après-guerre, la pollution environnementale, les réfugiés et des affaires pénales graves. L'Union a mis en place une série de comités pour la liberté d'expression, les droits fondamentaux des étrangers, l'activité des entreprises et les droits de l'homme, les droits de l'homme des handicapés mentaux, la divulgation de l'information et la protection des renseignements individuels, et les soins de santé et les droits de l'homme.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

En juillet et août 2009, des représentants de l'Union ont participé à la quarante-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Un membre de l'Union a siégé au Comité.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Comme il est indiqué ci-dessus, l'Union s'intéresse de près à la question de l'égalité des sexes, qui est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation n'a pas, cependant, participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires car la plupart de ses membres ont leur propre emploi et ont donc des difficultés à trouver le temps de participer aux travaux du Conseil. Néanmoins, les activités du Conseil et de ses organes subsidiaires sont importantes pour l'Union, qui espère être en mesure de participer à ses réunions à l'avenir. L'Union étudie et examine des thèmes pertinents au cours de ses sessions afin d'intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement dans ses activités.

## **8. Ligue islamique mondiale**

### **Général, 1979**

#### **Introduction**

La Ligue islamique mondiale est une ONG islamique internationale.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les buts de la Ligue comprennent : la prestation de services éducatifs, sociaux, sanitaires et religieux aux communautés musulmanes et non musulmanes pauvres; le soutien au dialogue sur les civilisations; la contribution à la paix mondiale; et l'amélioration des aspects moraux de la vie. Les moyens d'atteindre ces objectifs incluent le financement de projets de service pertinents; la fourniture de la documentation pertinente; l'organisation de conférences, colloques, séminaires et stages de formation; la réalisation de programmes d'information; et l'envoi de délégations pour combattre le terrorisme au nom de l'Islam.

#### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

Au cours de la période à l'examen, le Conseil constitutif de la Ligue a créé quatre organisations affiliées : une organisation internationale pour la présentation et le soutien du prophète Mahomet; une organisation internationale pour le

développement humain; une organisation internationale pour les médecins à travers les continents; et une organisation internationale islamique pour les avocats.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

Au cours de la période à l'examen, les principales activités à l'appui du programme du Conseil ont consisté à organiser les manifestations suivantes :

2008 : la Conférence islamique internationale sur le dialogue (Arabie saoudite) et la Conférence mondiale sur le dialogue (Madrid);

2009 : la Conférence sur les médias contemporains : entre la liberté d'expression et le sacrilège religieux; la Conférence sur l'éducation et son développement en Afrique de l'Ouest; le forum sur l'Islam et la coexistence pacifique; et la conférence sur l'initiative du Serviteur des deux Saintes Mosquées (Le roi Abdallah d'Arabie saoudite) pour le dialogue et son impact sur la promotion des valeurs humaines.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

2007 : les représentants de l'organisation ont assisté à la « Journée mondiale de la poésie enfantine » à Bruxelles; et à la soixante-troisième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur les questions sociales émergentes, à Bangkok;

2008 : les représentants ont assisté à la session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Bali (Indonésie); à la soixante-quatrième session de la CESAP, à Bangkok; au sommet des chefs religieux pour la paix et à la Conférence du Groupe des Huit à Hokkaido (Japon); à la Conférence de Genève pour la coopération interconfessionnelle et la protection des droits et de la dignité de l'homme; à la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien; et au premier Forum de l'Alliance des civilisations, à Madrid;

2009 : les représentants ont assisté à la Journée internationale de réflexion sur le rôle des religions dans la promotion du dialogue interreligieux, organisée par l'UNESCO à Paris; à la soixante-cinquième session de la CESAP, à Bangkok; à la Conférence internationale des organisations non gouvernementales, à Londres; à la réunion pour la promotion de l'initiative de mise en place d'un mécanisme de dialogue entre les communautés religieuses et l'UNESCO (juillet, Moscou); à la réunion préliminaire pour la région de l'Afrique de la douzième Conférence des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (septembre, Nairobi); à troisième réunion des États Membres de l'Organisation des Nations Unies sur la corruption, la drogue et le crime, novembre, Doha; à la cinquième Conférence du Conseil pour un Parlement des religions du Monde, décembre, Melbourne (Australie); et à la Conférence internationale sur les droits de l'homme, en mai, à Séoul;

2010 : les représentants ont assisté à la soixante-sixième session de la CESAP, en mai, à Incheon (République de Corée); à la dix-neuvième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, en mai, à Vienne; à la quatrième conférence des organisations internationales de défense des droits de l'homme pour la lutte contre la racisme et les crimes d'enfance, en août, à Anaheim (États-Unis); à la conférence générale de l'Organisation internationale pour le bien-

être de l'homme, en août, à Dakar; et à la quatrième Conférence internationale pour la lutte contre le racisme et les crimes d'enfance, en août, à Dakar.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

Bien que l'organisation n'ait pas effectué de projets spécifiques avec l'Organisation des Nations Unies auprès de l'une de ses institutions spécialisées, elle est en train de conclure des arrangements avec l'OMS pour la mise en œuvre d'un programme sur le sida en Afrique.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation n'a pas pris d'initiatives spécifiques en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, mais a plutôt mis l'accent sur le dialogue et l'éducation. Toutefois, la longueur des démarches entrave la mise en œuvre d'un projet culturel avec l'UNESCO. L'organisation entend mettre en œuvre des projets générateurs de revenus pour les familles pauvres, y compris le creusement de puits dans les pays d'Afrique, en 2011.

## **9. National Association of Community Legal Centres**

**Spécial, 2003**

### **Introduction**

La National Association of Community Legal Centres (Association nationale de centres juridiques communautaires) est l'organisme-cadre qui représente les centres juridiques communautaires en Australie. Il s'agit d'un organisme fédéré. Ses membres sont des associations étatiques et territoriales. Ensemble, ces organisations représentent environ 185 centres juridiques communautaires au niveau national.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les centres juridiques communautaires sont des organisations communautaires indépendantes, à but non lucratif, qui fournissent gratuitement des conseils, des informations et un enseignement juridiques aux communautés locales. La prestation de services comprend un ensemble intégré de fourniture d'informations et de conseils, d'aide sociale individualisée, de représentation devant les tribunaux, d'activités de sensibilisation, d'éducation sur le développement communautaire, de renforcement des capacités, de réforme du droit, et de travail sur les politiques et de plaidoyer systémique. L'objectif de l'organisation est d'aider les personnes défavorisées et marginalisées de la communauté australienne à obtenir l'accès aux services juridiques en soutenant et en aidant les centres juridiques communautaires qui fournissent ces services; en créant un forum national pour ces centres; en établissant et en coordonnant la politique nationale des centres juridiques communautaires; et en promouvant les intérêts des centres juridiques communautaires au sein de l'Australie.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'Association a coordonné des rapports d'ONG pour mitiger les critiques formulées contre l'Australie par les organes de l'ONU créés par des instruments

internationaux et dans le cadre du processus d'Examen périodique universel. L'Association a approuvé la contribution de ses organisations membres à l'examen de la participation des ONG aux travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et du Conseil des droits de l'homme. L'organisation promeut également l'utilisation du système des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (en particulier les organes créés en vertu d'instruments internationaux, l'Examen périodique universel et les mécanismes spéciaux du Conseil des droits de l'homme) à titre de complément à la défense nationale des droits de l'homme par le secteur juridique communautaire.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation a fait une déclaration condamnant la détention et la torture de Sekai Holland par le Gouvernement du Zimbabwe à la quatrième session du Conseil des droits de l'homme à Genève en 2007, l'organisation a également contribué à l'établissement des documents suivants : le rapport des ONG sur le respect par l'Australie de la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants (2007); le rapport des ONG sur l'examen de l'Australie par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (avril 2008); le rapport des ONG sur l'examen de l'Australie par le Comité des droits de l'homme en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (2008); le rapport des ONG lié à l'examen de l'Australie par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2010); le rapport des ONG sur l'Examen périodique universel de l'Australie (2010); et le rapport parallèle du Comité directeur sur l'examen de l'Australie par le Comité des droits de l'enfant (2011). Depuis 2007, l'Association a participé à de nombreuses réunions de l'Organisation des Nations Unies, y compris : la huitième session du Comité spécial chargé d'élaborer une Convention internationale des Nations Unies globale et intégrale pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées; l'atelier de la CESAP sur le suivi régional de la septième session et la préparation de la huitième session du Comité spécial chargé d'élaborer une Convention internationale des Nations Unies globale et intégrale pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées; les quatrième, cinquième, quatorzième et quinzième sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève; l'examen de l'Australie par le Comité contre la torture (2007); la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (2009); et l'examen de l'Australie par le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, New York (2010).

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation, par son appartenance au groupe de travail australien sur la ratification de la Convention relative aux les droits des personnes handicapées, contribue à l'établissement des documents ci-après : rapports parallèles au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ainsi que les rapports sur les droits économiques, sociaux et culturels, qui fournissent à la société civile australienne des documents de plaidoyer factuels sur l'état des droits qui sont pertinents pour le développement en Australie. L'organisation contribue également à l'établissement de rapports de plaidoyer et de rapports fondés sur la recherche afin de promouvoir :

le droit des autochtones et des insulaires du détroit de Torres à un développement égal; le droit à un logement adéquat; l'adoption par l'Australie d'une stratégie de réduction de la pauvreté; l'inclusion sociale en Australie grâce à la fourniture de services d'aide juridique aux personnes et aux communautés les plus vulnérables et marginalisés.

## **10. New Human Rights**

### **Spécial, 1995**

#### **Introduction**

New Human Rights est une organisation non gouvernementale basée à Buenos Aires, qui est engagée dans la promotion des droits de l'homme et du droit humanitaire. L'organisation est également établie en France. Des sections de l'organisation sont en cours d'établissement à Yaoundé, à Rome et au Liban, bien qu'elles n'aient pas encore reçu le statut d'organisations affiliées à l'Organisation des Nations Unies, car elles ne remplissent pas encore les conditions requises. Il n'y a eu aucun changement substantiel dans l'organisation depuis son précédent rapport.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation est financièrement indépendante. Pour préserver son indépendance politique, elle n'accepte aucune contribution ou subvention du gouvernement.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation diffuse des informations sur les travaux de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire par le biais de tables rondes, séminaires et conférences ainsi que par ses bulletins et les informations affichées sur sa page web. Elle a organisé des séminaires sur des conventions de l'ONU et les sujets connexes ci-après :

- Convention sur les droits de l'enfant, Buenos Aires, juillet 2007;
- La loi martiale, mars 2008;
- Les travaux du Comité des droits de l'homme, Buenos Aires, décembre 2008;
- Le traitement des détenus dans les centres de détention, Cordoue, juillet 2009;
- Le droit à un logement digne;
- Le droit au développement, Buenos Aires, octobre 2010.

L'organisation a publié dans son bulletin la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; établi un exposé de position sur la résolution du Conseil des droits de l'homme relative aux violations des droits de l'homme en Ouzbékistan, et rendu compte de l'examen, par le Conseil des droits de l'homme, de la situation dans divers pays.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Le représentant de l'organisation à Genève a participé et assisté aux réunions des principaux organes de l'ONU créés en vertu d'instruments internationaux à Genève, y compris ceux du Conseil des droits de l'homme et de ses comités.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

L'organisation a soutenu l'enseignement des droits de l'homme à l'Université de Buenos Aires.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a publié et diffusé des informations sur :

- La nécessité de lutter contre la pauvreté et de promouvoir un environnement sain, ainsi que des activités contre la peine de mort;
- L'observation de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre de chaque année;
- L'octroi du prix littéraire des droits de l'homme, le 10 décembre de chaque année;
- L'affichage, suite à l'initiative de la section de l'organisation à Paris, de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans toutes les écoles de France, action qui a été approuvée par le Président Nicolas Sarkozy, le 29 novembre 2010;
- Le droit d'asile en Suisse;
- L'octroi de fonds au Conseil des droits de l'homme;
- L'accord du Conseil de sécurité avec le Gouvernement du Liban sur la création d'un tribunal international pour poursuivre les auteurs d'attaques terroristes;
- La condamnation à la peine de mort en Iraq;
- La campagne contre la pratique de la lapidation en République islamique d'Iran.

### **Informations complémentaires**

L'organisation gère une bibliothèque spécialisée sur les droits de l'homme ouverte aux étudiants qui effectuent des travaux de recherche. Elle maintient également une liaison permanente avec les organismes suivants : la Commission interaméricaine des droits de l'homme à Washington; Amnesty International à Londres; la Commission internationale de juristes à Genève; et 35 ONG travaillant dans le domaine des droits de l'homme dans le monde entier. Les membres de l'organisation en Argentine et en France ont écrit et publié des livres et des rapports sur les droits de l'homme.

## 11. New Japan Women's Association

Spécial, 2003

### Introduction et contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Entre 2007 et 2010, l'Association s'est intéressée principalement aux deux principaux processus d'examen mondial : l'examen après 15 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, ainsi que des résultats de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale et de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, et l'examen (Examen périodique universel) des rapports nationaux du Gouvernement du Japon par le Conseil des droits de l'homme, en 2008, et par le quarante-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en 2009. L'organisation a pris part à l'ensemble des processus ci-dessus, en formulant des observations, en assurant le suivi des réunions et en fournissant des informations sur les résultats de ces processus par le biais de ses publications et de son site Web. L'organisation a également soutenu la campagne pour la réforme de l'architecture de l'égalité des sexes, y compris les efforts mondiaux des ONG, qui ont grandement contribué à la création d'ONU-Femmes. En 2010, l'organisation a commémoré le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

### Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période à l'examen, l'organisation a soumis des déclarations écrites aux cinquante et unième à cinquante-quatrième sessions de la Commission de la condition de la femme. Une représentante de l'Association a assisté à la cinquante-quatrième session. En 2008, l'organisation a soumis des informations sur la situation des droits de l'homme au Japon à la deuxième session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, à Genève. En 2009, une représentante a participé à la quarante-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à New York, au cours de laquelle le Comité a examiné le sixième rapport périodique du Japon sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les informations pertinentes sont disponibles sur le site Web du Comité (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/cedaws44.htm>). Une représentante de l'organisation a assisté à la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (décembre 2009, Copenhague), en tant que membre du Réseau du Japon pour l'environnement terrestre et la prévention de la pollution. En 2010, trois représentantes ont participé en qualité de membres de la délégation du Conseil japonais contre les bombes A et H (Gensuikyo) aux réunions et manifestations parallèles organisées par des ONG avant et pendant la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (mai 2010, New York). Le 4 mai, un représentant de Gensuikyo a soumis à la Conférence 6 901 307 de signatures, dont 1,5 million avaient été recueillies par des membres de l'organisation dans l'ensemble du Japon, à l'appui de la pétition demandant l'ouverture de négociations sur une convention d'interdiction des armes nucléaires.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

En tant que membre du comité national japonais de soutien au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'organisation contribue aux travaux de cet organe.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation soutient la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement convenus au niveau international surtout en éduquant ses membres et le grand public par le biais de ses publications régulières et son site Web. En 2009 et 2010, tandis que le Gouvernement examinait le plan de base pour une société d'égalité des sexes, l'organisation s'est employée à assurer que le programme de développement, les instruments internationaux et les recommandations reçues d'entités de l'Organisation des Nations Unies étaient pleinement intégrés dans le plan. L'organisation accorde une importance particulière aux activités de sensibilisation à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes comme un outil pour assurer que tous les individus puissent vivre dans un monde plus pacifique, équitable et durable. L'organisation continue de participer à l'effort mondial visant à atteindre l'objectif partagé d'un « monde sans armes nucléaires ».

## **12. Fédération mondiale de la jeunesse démocratique**

### **Général, 1947**

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

En tant qu'organisation de jeunesse démocratique et progressiste, la Fédération a établi des liens avec plus de 150 organisations dans plus de 100 pays des cinq continents du monde, propageant les idéaux de la paix, de la compréhension mutuelle et du respect mutuel. Le travail de l'organisation est principalement axé sur la sensibilisation des jeunes du monde entier aux questions majeures et sur la façon dont, par une action collective et tolérante, elles peuvent être résolues, en attirant l'attention sur le rôle que l'Organisation des Nations Unies joue au niveau international. Ses activités, telles qu'elles sont décrites ci-dessous, et sa participation aux travaux des organes des Nations Unies sont sa principale contribution aux travaux de l'Organisation.

#### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant la période à l'examen, des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions ci-après : les cinquième et sixième Forums des jeunes de l'UNESCO (Paris, octobre 2007, novembre 2009); la quarante-huitième session de la Conférence internationale de l'éducation (Genève, novembre 2008); la Conférence internationale des ONG qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO (Paris, décembre 2007); la quarante-sixième session de la Commission du développement social (2008); la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme (2008) et la Conférence mondiale de la jeunesse (Mexique, 2010). L'organisation a pris part aux activités de la Fédération démocratique

internationale des femmes dans le cadre de la semaine des Nations Unies consacrée au centième anniversaire de la Journée internationale de la femme.

#### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

L'organisation a poursuivi sa coopération avec l'UNESCO et est restée en communication avec la Section de la jeunesse du Secrétariat pour les informations concernant les activités diffusées par le biais de « Nouvelles éclair ». Elle a également contribué à la promotion de l'Année internationale de la jeunesse par le biais du dix-septième Festival mondial des jeunes et des étudiants (voir ci-dessous).

#### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Pendant la période à l'examen, l'organisation a mené des activités de sensibilisation auprès des jeunes sur les sujets suivants liés aux objectifs du Millénaire pour le développement : l'accès à l'éducation; l'accès à des emplois décents; la paix et la résolution des conflits; les droits des réfugiés; les droits civils et démocratiques et les libertés; et la protection de l'environnement. L'activité la plus importante a été le dix-septième Festival mondial des jeunes et des étudiants, qui s'est tenu en Afrique du Sud en décembre 2010, sur le thème : « Nous allons vaincre l'impérialisme, pour un monde de paix, de solidarité et de transformation sociale ». Le Festival a rassemblé plus de 15 000 jeunes.

### **13. Congrès juif mondial**

#### **Spécial, 1947**

##### **Introduction**

Le Congrès juif mondial, principale organisation faîtière des communautés juives du monde entier, avec 92 collectivités membres, a été fondée en 1936 dans le but de préserver les droits de l'homme et de lutter contre le racisme, le fanatisme, l'antisémitisme et la xénophobie, ainsi que d'agir comme l'aile diplomatique du peuple juif. L'organisation a son siège à New York et possède des bureaux à Genève, Bruxelles, Buenos Aires, Paris, Moscou et Jérusalem. Durant la période à l'examen, l'organisation a continué d'être préoccupée par une recrudescence alarmante de l'antisémitisme, du racisme et de l'intolérance dans de nombreuses régions du monde, particulièrement en Amérique du Sud, en Europe et au Moyen-Orient.

##### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

L'organisation attache une importance extrême à ses liens avec le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires. Elle a maintenu ses liens avec le Conseil et ses organes d'information, ainsi qu'avec le Conseil des droits de l'homme et son Comité consultatif. L'organisation suit également les travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, du Comité des droits de l'enfant, y compris en ce qui concerne la Convention relative aux droits de l'enfant, à l'établissement de laquelle elle a participé activement, et du Comité contre la torture. Le Congrès soutient le travail du CDH, et a maintenu une étroite liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève sur des questions relatives aux droits des femmes, aux droits des minorités ethniques et religieuses et à ceux des réfugiés. Le

Congrès participe aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et est en contact régulier avec les représentants des missions de l'Organisation des Nations Unies et les représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur de nombreuses questions. Les représentants de l'organisation participent régulièrement au Forum international des femmes.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

En plus de sa coopération étroite avec l'Office des Nations Unies à Genève et le CDH sur la question des droits des femmes et des minorités religieuses, l'organisation a participé à la Conférence mondiale contre le racisme à Genève en avril 2009. Les représentants de l'organisation ont participé au processus de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme et présenté un rapport sur les violations des droits de l'homme le 15 février 2010.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

Le Congrès suit de près les rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la course aux armements nucléaires et un de ses représentants assiste régulièrement aux réunions de l'UNESCO à Paris. Durant la période à l'examen, ses représentants ont assisté à toutes les sessions du Conseil des droits de l'homme; à de nombreuses manifestations parallèles qui traitent du racisme, de la discrimination raciale et de la xénophobie, et aux quatre dernières sessions du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Des représentants du Congrès ont assisté à la Conférence d'examen de Durban qui s'est tenue à l'Office des Nations Unies à Genève en 2009. Durant la période à l'examen, des représentants du Congrès ont été en contact avec les responsables concernés de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale et leur personnel. Des représentants du Congrès ont participé à de nombreuses réunions au cours de l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010) et la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Congrès est profondément attaché à la question du changement climatique. Ses représentants soutiennent les réalisations scientifiques de valorisation de l'eau au Moyen-Orient visant à atténuer la pénurie d'eau dans cette région. Pour contribuer à atteindre ces objectifs, les représentants du Congrès ont assisté à la dix-huitième session de la Commission du développement durable au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. L'organisation est aussi profondément déterminée à faire progresser la condition des femmes à travers le globe. Des représentants du Congrès ont lancé des programmes de mentorat pour les femmes pauvres et les femmes vulnérables en ouvrant des centres du Moyen-Orient pour les femmes des communautés musulmanes, chrétiennes et juives. Ses représentants soutiennent ONU-Femmes et promeuvent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, assistant, durant la période à l'examen, à toutes les sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Les représentants du Congrès ont assisté à toutes les manifestations de l'Organisation des Nations Unies relatives à la Journée mondiale du sida.

### **Informations complémentaires**

Le Congrès joue un rôle prépondérant parmi les ONG de divers groupes religieux, accueille régulièrement des réunions avec des représentants de l'Organisation des Nations Unies, des ambassadeurs et d'autres responsables sur des questions relatives à la paix au Moyen-Orient, à l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, aux droits de l'homme, aux droits des femmes et à la prévention du racisme, de l'intolérance et de la xénophobie. Le Congrès croit dans la promotion des travaux de l'Organisation des Nations Unies et des ONG désireuses d'accroître la paix et la sécurité et de prévenir le racisme et la discrimination dans le monde.

## **14. Réseau du monde des utilisateurs et des survivants de la psychiatrie**

**Spécial, 2007**

### **Introduction**

Le Réseau du monde des utilisateurs et des survivants de la psychiatrie est une organisation internationale dont le siège se trouve au Danemark.

### **Buts et objectifs de l'organisation**

Le but de l'organisation est d'être un forum mondial et la voix des utilisateurs et survivants de la psychiatrie pour promouvoir leurs droits et intérêts. Les objectifs de l'organisation sont les suivants : plaider en faveur de la promotion des droits de l'homme des utilisateurs et survivants de la psychiatrie; assurer une représentation et une consultation internationales pour exercer une influence dans les domaines qui affectent les utilisateurs et les survivants; encourager le développement des organisations nationales d'utilisateurs/survivants dans chaque pays; de faciliter l'échange efficace d'informations entre les organisations d'utilisateurs et de survivants du monde entier; et de développer des possibilités de réseautage pour les utilisateurs et les survivants de la psychiatrie à travers le monde.

### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

Aucun changement important n'est à signaler pour la période à l'examen.

### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

En 2007, l'organisation a lancé l'équipe spéciale de la capacité juridique du Forum de l'Alliance internationale des personnes handicapées sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui, en 2008, a publié les « Principes pour la mise en œuvre de l'article 12 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées » et soutenu la publication d'un avis juridique sur l'article 12. Également en 2008, le Réseau a produit un « manuel de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées », pour soutenir l'application des principes de la Convention aux droits des utilisateurs et survivants de la psychiatrie. Grâce à son bulletin d'information et à sa liste d'adresses électroniques, le Réseau promeut la coopération avec les mécanismes et traités onusiens relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Pendant la période à l'examen, des coprésidents,

des membres du conseil et d'autres représentants du Réseau ont été invités en qualité d'experts internationaux en Argentine, en Australie, Autriche, au Brésil, au Canada, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en Irlande, en Italie, au Japon, et en Norvège.

### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant la période à l'examen, le Réseau a participé aux réunions suivantes de l'Organisation des Nations Unies : la sixième session du Conseil des droits de l'homme (2007); la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 2007); la quarante-sixième session de la Commission du développement social (2008); la célébration de l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2008); les première, deuxième et troisième sessions de la Conférence des États Parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2008-2010); Le WNUSP a soumis un document intitulé « la prise de décisions soutenue plutôt que remplacée » et présenté des recommandations. En 2010, au cours de la journée de débat général sur « l'accessibilité », du Comité des droits des personnes handicapées, le Réseau a soumis un document et fait une déclaration sur le thème de l'accessibilité du point de vue des utilisateurs et survivants de la psychiatrie.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

En 2007, le Réseau a présenté un exposé lors du séminaire d'experts intitulé « L'abolition de la torture, et des traitements ou châtiments cruels, inhumains ou dégradants et les personnes handicapées », organisé par le HCDH, sur le thème « L'intervention psychiatrique et la détention psychiatrique non consensuelles comme forme de torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Le WNUSP a fourni des informations à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son Rapport mondial sur les incapacités et la réadaptation. En 2008, 2009 et 2010, des membres du Réseau ont présenté au Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des appels et des messages urgents sur la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le Réseau a également contribué des documents au site Web du Département des affaires économiques et sociales en vue de la préparation du rapport de l'OMS sur la santé mentale et le développement en 2010.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Objectif 1 : bien que le réseau manque de personnel et de moyens financiers pour poursuivre directement l'objectif 1, certaines organisations membres entreprennent des projets pour l'autosuffisance économique de leurs membres handicapés.

Objectif 3 : Les représentants participent aux activités du Réseau international des femmes handicapées.

Objectif 8 : L'organisation soutient ses membres dans la lutte pour la pleine intégration dans toutes les activités de développement, et pour un développement conforme aux instruments relatifs aux droits de l'homme, en particulier à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Les membres mènent des

activités de coopération bilatérale, y compris en formant des partenariats entre l'Irlande et l'Ouganda, ainsi qu'entre les Pays-Bas et le Rwanda.

## **15. Association mondiale des unions chrétiennes féminines**

### **Spécial, 1947**

#### **Introduction**

L'Association mondiale des unions chrétiennes féminines (YWCA) est un réseau mondial de femmes à l'avant-garde des changements sociaux et économiques dans 125 pays du monde. Elle plaide pour la paix, la justice, les droits de l'homme et l'environnement, et a été à la pointe de l'élévation du statut des femmes depuis plus d'un siècle. Elle atteint 25 millions de femmes et de filles par ses activités dans 22 000 communautés. C'est un mouvement d'adhésion volontaire inspiré par des principes chrétiens et un engagement à une participation pleine et égale des femmes dans la société. Elle est ouverte aux femmes de nombreuses religions, origines et cultures.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La vision de la YWCA mondiale est celle d'un monde pleinement inclusif où la justice, la paix, la santé, la dignité humaine, la liberté et la protection de l'environnement sont promus et soutenus par le leadership des femmes. Son but est de développer le leadership et le pouvoir collectif des femmes et des filles dans le monde pour réaliser la justice, la paix, la santé, la dignité humaine, la liberté et la protection de pour l'environnement.

#### **Changements importants intervenus dans l'organisation**

La Constitution de la YWCA mondiale a été modifiée en 2007.

#### **Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

La YWCA mondiale contribue à faire progresser les travaux de l'Organisation des Nations Unies grâce à ses activités sur les priorités suivantes : les droits fondamentaux des femmes et des enfants; le développement durable (y compris la justice économique pour les femmes, et l'environnement); la santé des femmes et le VIH/sida, et la paix mondiale dans la justice.

#### **Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant la période à l'examen, les représentants de la YWCA mondiale ont participé aux réunions suivantes :

2007 : cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme; l'organisation a présenté la déclaration intitulée « La YWCA mondiale exhorte les membres de la Commission de la condition de la femme à protéger les fillettes contre le VIH et le sida »;

2008 : cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme; l'organisation a présenté la déclaration intitulée « La YWCA mondiale lance un appel pour un accroissement des ressources consacrées aux droits des femmes, à la sécurité et à l'autonomisation dans le contexte du VIH et du sida »; table ronde

avec UNIFEM sur le thème « Approches novatrices pour le financement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : partenariats créatifs avec diverses organisations »; Forum régional sur le renforcement des partenariats avec des organisations confessionnelles dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement, Kuala Lumpur; huitième session du Conseil des droits de l'homme;

2009 : cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme; l'organisation a présenté la déclaration suivante : « Au-delà des abris : Une discussion interactive sur les stratégies visant à prévenir la violence contre les femmes »; conférence internationale sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, Reykjavik;

2010 : séminaire-table ronde « Redéfinir la justice : réalités cachées de la violence contre les femmes au Népal »; cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, à laquelle l'organisation a présenté une déclaration sur le thème « Renforcement des capacités communautaires pour la consolidation de la paix – mise en œuvre par les YWCA de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU au Soudan, au Sri Lanka et en Palestine »; forum du secteur privé sur les objectifs du Millénaire pour le développement (ONU); commémoration de la résolution 1325 (2000), 10 ans après son adoption.

### **Collaboration avec les organismes des Nations Unies**

L'organisation a conclu des mémorandums d'accord avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population et la Commission économique pour l'Afrique; elle a un programme conjoint avec le PNUD sur le VIH et le sida; des observateurs au Conseil d'ONUSIDA; et possède des membres au sein de la Coalition mondiale sur les femmes et le sida et du comité de coordination du programme de l'OMS sur la santé reproductive. La YWCA mondiale participe également à la campagne d'ONU-Femmes « Dites non à la violence » et à des activités de renforcement des capacités des femmes dans les Caraïbes.

### **Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement**

Accent particulier sur : l'objectif 3, sur le leadership des femmes et l'accès de femmes et de fillettes à l'éducation (dans 51 pays); objectifs 4 et 5, sur la santé et les droits sexuels et reproductifs par le biais de l'accès des jeunes femmes à l'information (dans 48 pays); et l'objectif 6, sur le VIH, par la prévention, les soins et les programmes de soutien (dans 70 pays).

### **Informations complémentaires**

Le Secrétaire général participe à la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de la femme et de l'enfant, de l'OMS.